

NEWSLETTER AIMS

Juillet 2023

Editorial

Page 01

Retour sur la conférence de
Strasbourg

Page 04

Les lauréats des prix AIMS

Page 07

Charte éthique
d'attribution des prix AIMS

Page 08

Le prix de l'innovation
pédagogique

Page 09

GT-AIMS versus ST-AIMS

Page 10

Appels à projets de
GT-AIMS et ST-AIMS

Page 12

Zoom sur la conférence de
Montréal

Page 13

Dossier de candidature
ST-AIMS de Montréal

Page 14

BEL ÉTÉ À TOUTES ET À TOUS !

Les membres du Conseil d'Administration de l'AIMS vous souhaitent un très bel été.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à la rentrée pour poursuivre toutes les activités qui structurent et animent notre belle communauté.

Amel Attour, Cécile Ayerbe, Pierre-Jean Barlatier, Céline Bérard, Sébastien Brion, Guillaume Carton, Vincent Chauvet, Wafi Chtourou, Cédric Dalmasso, Albert David, Caroline Hussler, Raphaël Maucuer, Nicola Mirc, Véronique Schaeffer, Fanny Simon, Isabelle Vandangeon-Derumez.

EDITORIAL

Mot de notre nouvelle Présidente, Cécile Ayerbe



Chers membres de l'AIMS,

Depuis notre Assemblée Générale du 8 juin dernier, j'ai l'honneur et la responsabilité d'assurer la Présidence de notre association pour les deux années à venir. Je remercie très sincèrement les membres du Conseil d'Administration qui m'ont élue et, à travers eux, vous toutes et tous pour votre confiance. Je suis particulièrement heureuse de remplir ces nouvelles fonctions aux côtés de Fanny Simon, nouvelle Présidente du Conseil Scientifique Permanent. Je serai parfaitement épaulée par Céline Bérard en tant que Trésorière et Véronique Schaeffer comme Secrétaire Générale. Je sais combien nous serons attachées à poursuivre la dynamique de l'équipe précédente.

Aussi, je tiens tout particulièrement à remercier Isabelle Vandangeon-Derumez, Présidente sortante pour sa belle énergie et son investissement constant. Sous sa présidence, ce sont à la fois des chantiers d'ampleur (à l'instar de la refonte du site de l'AIMS) et de nouveaux projets (atelier des cas et prix du cas, atelier début de carrière, lancement du prix de l'innovation pédagogique, partenariat science ouverte...) qui se sont concrétisés. Je ferai au mieux pour poursuivre ses actions. Merci à Caroline Hussler, Présidente sortante du Conseil Scientifique Permanent pour la gestion sans faille des Groupes Thématiques (GT) de l'association et des Sessions Thématiques (ST) lors de nos conférences. Merci également pour les actions clefs en faveur de nos doctorants dont nous avons pu, cette année encore lors de la conférence de Strasbourg, apprécier l'importance. Un merci appuyé à Sébastien Brion qui, bien qu'en reprenant une gestion impeccable, a dû relever des défis comptables et administratifs en acceptant le poste de trésorier lors des deux années antérieures. Nous avons la chance de vous garder encore tous les trois dans le bureau de l'AIMS et je sais combien cela nous sera précieux !

Malgré l'énergie des membres de notre CA et de notre CSP, rien ne serait possible sans vous, sans le plaisir de nous retrouver lors de nos conférences (et que nous n'avons pas boudé à Strasbourg...), sans les projets que vous nous soumettez (notamment à travers vos propositions de GT et de ST). Parmi vous, une mention spéciale aux doctorant(e)s pour leur participation et leur implication dans notre belle communauté. La Commission des doctorants à travers Morgane Loquen, Anastasia Markoff-Legrand, Rémi Montarges et à présent Gwenaëlle Prigent est à l'image du dynamisme de nos thésard(e)s. Je suis particulièrement sensible à cette implication et au soutien de nos futurs enseignants-chercheurs, car je mesure tout ce que je dois à l'AIMS dans mon parcours.

Depuis ma thèse, j'ai toujours répondu avec plaisir à l'appel de la communauté en participant à la quasi-totalité des conférences et régulièrement plus tard aux ateliers doctorants. Mais c'est au sein du Groupe Thématique (GT) Innovation que j'ai pu jouer le rôle plus actif avant de devenir Secrétaire Générale lors des deux dernières années. Comme beaucoup d'entre vous que je côtoie régulièrement, j'ai un attachement profond à notre association. Sans aucun doute, professionnalisme et bienveillance sont pour moi associés à toutes ces années. Je ferai tout lors de ma présidence pour maintenir cette exigence scientifique associée aux échanges constructifs. Une communauté ne vit que par l'intérêt et le plaisir de ses membres à se retrouver, à progresser individuellement et collectivement. C'est là notre rôle et notre force. A ce titre je remercie sincèrement les organisateurs de la conférence de Strasbourg qui nous ont offert une édition riche et marquante, j'oserais même dire délicieuse si je filais la métaphore de la présentation gourmande qui nous a été faite le dernier jour. Face à des sollicitations toujours plus variées, et hélas bien trop souvent éloignées de notre cœur de métier, je souhaite que l'AIMS reste cet espace privilégié d'échanges, de progression de nos travaux et un accompagnement indéfectible pour nos jeunes car je sais combien il peut marquer une carrière...

Grâce au beau panel de Président(e)s réuni l'an dernier lors de la conférence d'Annecy à l'occasion des 30 ans de l'AIMS, je mesure l'importance de la mission qui m'est confiée. Au-delà des valeurs que j'ai pu rappeler, je m'attacherai à poursuivre le support à la recherche francophone en management stratégique et organisation, tout en soutenant l'inscription internationale de nos travaux, en particulier pour nos jeunes chercheurs. Je suis à ce titre très heureuse que la prochaine conférence organisée à Montréal par nos collègues de l'UQAM nous donne l'occasion d'affirmer cette double ambition. Cette conférence sera aussi l'occasion d'inventer de nouvelles modalités d'échange pour pérenniser les liens avec nos collègues étrangers face aux nouveaux défis sociétaux.

Je pense là encore naturellement au Canada, l'AIMS y ayant ses racines historiques, mais aussi au continent africain afin de permettre à nos collègues de continuer à prendre part à nos activités. Je serai particulièrement attachée à l'accompagnement et à la valorisation de nos activités, à la fois dans le monde académique, professionnel et plus largement dans la société. Anne-Sophie Fernandez et Lionel Gareau font en ce sens un travail important en tant qu'éditeurs de notre revue M@n@gement, par exemple à travers la nouvelle rubrique « business voice ». Nous aurons également à cœur de participer aux initiatives de science ouverte initiées par Héloïse Berkowitz et Hélène Delacour, anciennes éditrices. Au risque de me répéter, c'est très largement en faveur des doctorants et avec eux que je souhaite développer de nouveaux projets correspondant à leurs attentes. La réflexion initiée sur l'instauration d'une école d'été sera au cœur de ces projets.

Je vous renouvelle mes remerciements pour votre confiance, elle me permettra un investissement nouveau au sein de notre belle communauté et de relever des défis. Parmi eux, je ne suis pas certaine de parvenir à vous faire monter sur un poney à Tahiti pour la conférence 2025 (comme suggéré lors de l'AG...), mais je me réjouis déjà de vous retrouver à Montréal pour notre prochaine conférence ! D'ici là, je souhaite que nous fassions tous ensemble vivre notre association et je vous invite à nous faire part de vos suggestions (secretariat@strategie-aims.com), j'y serai particulièrement attentive.

Bien à vous toutes et tous,

Cécile Ayerbe

Retour sur la conférence de Strasbourg



La XXXII^{ème} conférence de l'AIMS s'est déroulée à Strasbourg, dans une ambiance studieuse et conviviale, du 6 au 9 juin. Les 160 travaux présentés ont porté sur une grande diversité de thématiques du champ du management stratégique. Nous tenons à remercier très chaleureusement tous les participants pour la qualité de leurs travaux et pour la richesse des échanges qui ont eu lieu.

Les activités de pré-conférence : témoignages de nos jeunes chercheurs

Les Doctoriades

"Je suis ravie d'avoir eu l'opportunité de participer aux Doctoriades de l'AIMS. L'intervention d'Albert David sur "Management : éléments d'ontologie et d'histoire" était captivante. La présence de conférenciers de cette qualité est extrêmement appréciable. Les interventions de Juliane Engsig, Angelique Breuillot et Lionel Garreau étaient tout aussi pertinentes, et ont pu bénéficier à l'ensemble des doctorants. Enfin, l'intervention d'Anne-Sophie Barbe nous a offert une vision réaliste et concrète de ce qu'implique un Post-doc, tant en termes de difficultés que d'opportunités, en particulier à l'étranger. L'organisation de l'événement était impeccable et empreinte de bienveillance. Je tiens à remercier chaleureusement l'AIMS pour son accueil et recommande vivement aux futurs doctorants de participer à cette journée !"

Charlotte HIPPY - Doctorante à iaelyon School of Management

Les ateliers Début de carrière

"J'ai eu l'opportunité de participer à l'atelier pour jeunes chercheurs organisé par l'AIMS Strasbourg. Cette initiative s'est révélée extrêmement enrichissante, offrant aux doctorants et aux jeunes chercheurs des informations précieuses sur divers sujets tels que les projets collaboratifs. Au cours de cet atelier, nous avons pu élargir nos connaissances grâce aux interventions d'enseignants-chercheurs issus de différents horizons. La diversité des parcours, des institutions représentées et des sujets abordés a été grandement appréciée. Personnellement, cela m'a permis d'explorer de nouvelles approches de recherche telles que la recherche-action, ainsi que des opportunités de financement telles que les projets de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Enfin, cet atelier m'a fourni les outils nécessaires pour comprendre l'importance de mettre en place un programme de recherche, préparant ainsi le terrain pour le début de ma carrière en tant qu'enseignante-chercheuse."

Audrey ROUYRE - Assistant Professor à Montpellier Business School

Les conférences plénières : un grand merci à nos intervenants

Les trois conférences plénières ont plus spécifiquement porté sur la thématique retenue pour cette conférence « Les mutations du management stratégique face aux défis écologiques, numériques et géopolitiques ». Nous remercions très chaleureusement les conférenciers pour la qualité de leurs interventions, des échanges avec les participants et pour leur disponibilité.



Lors de la conférence inaugurale, Shaker Zahra de la Carlson School of Management de l'Université du Minnesota, a présenté son analyse du rôle du machine learning dans les domaines de la stratégie et de l'innovation. Il nous a accompagnés durant trois jours de conférence et a partagé son expérience avec les doctorants en participant à l'atelier doctoral.

La deuxième conférence plénière, de Sophie Treger (Groupement des Usagers des Ports de Strasbourg) et Eloïse Broussin (Initiatives Durables), a été consacrée aux mutations de la stratégie face aux défis écologiques. Elles ont témoigné de la manière dont la mise en lien et la coordination d'une diversité d'acteurs au sein d'un territoire favorise le développement de l'économie circulaire et l'émergence de solutions innovantes pour aller vers la construction d'écosystèmes plus respectueux de l'environnement.

La conférence de clôture « Cacao for Good, le cacao qui change le monde » a été donnée par Thierry Mulhaupt, chocolatier (et artiste). Il a partagé sa vision des mutations du management stratégique d'une petite entreprise pleinement confrontée aux défis écologiques, numériques et géopolitiques. Nous le remercions encore pour cette conférence-dégustation passionnante... au cours de laquelle nous avons pu partager ses réflexions stratégiques et managériales, voyager vers sa plantation de cacao de Colombie grâce aux magnifiques images qu'il en ramène et apprécier ses excellents chocolats qui ont circulé dans la salle de conférence.



Aussi, nous remercions très chaleureusement les éditeurs-en-chefs des revues partenaires de l'AIMS pour leur contribution à la session Meet-the-editors : Anne-Sophie Fernandez et Lionel Garreau pour M@n@gement, Isabelle Derumez pour Finance Contrôle Stratégie, Liliana Mitkova pour la revue Innovations, et Aurélien Rouquet pour la Revue Française de Gestion. Merci enfin à Hélène Delacour pour son éclairage sur les initiatives de science ouverte, en particulier sur PCI Organization Studies.

Les moments de convivialité

La Soirée des Amis



Le théâtre d'improvisation avec Impro Alsace



LES LAURÉATS DES PRIX AIMS

Comme chaque année, l'AIMS met à l'honneur des travaux de recherche qui se sont distingués par leur qualité. Toutes nos félicitations aux lauréats.

Prix de thèse AIMS 2023

Camille TOUSSAINT, "Gérer en commun un problème complexe d'échelle planétaire ? Le cas des débris spatiaux", sous la direction de Hervé Dumez



Prix de thèse eDBA AIMS 2023

Giorgio DAHER, "Banking in the Age of the Platform Economy - European Banks' Strategies of Interdependence and a Resource Based View Adapted for Platform-Related Interdependence", sous la direction de Lionel Garreau



Prix Roland Calori, jeune chercheur 2023

Rachid ACHBAH, "CEO Advice seeking and the Failure Escape: The Role of the CEO Entourage in Corporate Restructuring"



Prix de la meilleure communication AIMS 2023

Olivier SIMHA, "Le mode agile : analyse critique d'une idéologie managériale"



Meilleure contribution théorique

Aurélien ACQUIER, Aurélien ROUQUET, "From professional bureaucracy to "indicatocracy": towards a model of organizational and identity transformations in business schools"



Meilleur article empirique

Marta BALLATORE, Lise ARENA, Amel ATTOUR, "The role of Blockchain technology in shaping governance for modularity: Digital servitization implementation within the connected vehicle ecosystem"



Meilleures implications managériales

Rachid ACHBAH, "CEO Advice seeking and the Failure Escape: The Role of the CEO Entourage in Corporate Restructuring"



Meilleure évaluation

Emilie RUIZ



CHARTRE ÉTHIQUE DES PRIX AIMS

Le Conseil d'Administration de l'AIMS a voté la création d'une Charte éthique permettant de formaliser et de perpétuer les principes qui régissent l'attribution des Prix AIMS. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la politique de déontologie de l'AIMS, garante de l'excellence académique de notre association.

Charte éthique d'attribution des prix AIMS

Les différents prix

L'AIMS délivre des prix par l'intermédiaire de son Comité Scientifique Permanent (CSP) et des Comités Scientifiques Locaux (CSL) des institutions organisatrices des conférences.

Les prix du CSP sont : thèse AIMS / thèse EDDBA / Roland Calori / meilleure communication AIMS.

Les prix du CSL sont : meilleure contribution théorique / meilleure contribution empirique / meilleures contributions managériales et sociétales / meilleur évaluateur.

Le CA délivre également le prix du cas pédagogique en collaboration avec la CCMP.

Éligibilité des candidats

Prix CSP : les membres en exercice du CA et du CSP ne peuvent pas être finalistes.

Prix CSL : les membres du CSL et du Comité d'Organisation Local (COL) de la conférence annuelle ne peuvent pas être finalistes.

Prix du cas pédagogique : les membres en exercice du CA et du CSP ne peuvent pas être finalistes du prix du cas.

Prise en compte des doctorants

Ces règles ne s'appliquent pas lorsqu'un(e) doctorant(e) est impliqué(e) sur une communication. Par ailleurs, les doctorant(e)s de membres du CA, CSP, CSL et COL peuvent concourir au prix de thèse AIMS et EDDBA. De même, le docteur(e) lauréat du prix de thèse, alors membre en exercice du CSP pourra concourir aux différents prix.

Les membres en exercice du CSP et du CA ainsi que les membres du CSL et du COL se retireront de tout processus d'attribution des prix auxquels leur(s) doctorant(es) serai(en)t éligible(s).

VALORISER LA PÉDAGOGIE AU SEIN DE L'AIMS

La recherche et l'enseignement composent les deux faces d'une même pièce. L'AIMS souhaite ainsi contribuer à valoriser, stimuler et diffuser les meilleures initiatives pédagogiques au sein de notre communauté dans le domaine du management stratégique et de l'organisation. Dans la lignée des ateliers des cas pédagogiques et du Prix AIMS/CCMP, l'AIMS lance son Prix de l'innovation pédagogique.

Afin de servir la communauté des enseignants-chercheurs dans le domaine du management stratégique, l'AIMS met à l'honneur la pédagogie au travers de l'atelier des cas pédagogiques et du prix de l'innovation pédagogique.

En effet, pour la seconde année s'est déroulé au sein de l'AIMS l'atelier des cas pédagogiques. Le cru 2023 a réuni 10 cas pédagogiques en cours de développement traitant de thèmes aussi variés que la RSE, les stratégies de croissance ou encore les crises managériales. A travers des échanges en sous-groupe, les auteurs de cas ont d'abord pu échanger sur les cas des uns et des autres. Une restitution de ces échanges a ensuite permis à l'ensemble des participants d'échanger leurs bonnes pratiques de rédaction de cas. Prochaine étape : la soumission de leur cas au prix AIMS/CCMP 2023 avant le 13 juillet.

Par ailleurs, lors de l'Assemblée Générale a été annoncée la création du prix de l'innovation pédagogique qui sera décerné pour la première fois lors de la conférence 2024 de l'AIMS. Il s'agit de récompenser des innovations pédagogiques dans le domaine du management stratégique qui portent sur une séance ou une séquence entière de cours. Pour postuler au prix, il faudra remettre un dossier de quelques pages en début d'année 2024. Seront ensuite sélectionnés des finalistes qui présenteront leur innovation devant un jury qui sera récompensée lors de la conférence. Le règlement complet et la charte d'attribution du prix seront disponibles à l'automne !

Guillaume Carton & Raphaël Maucuer

GT-AIMS VERSUS ST-AIMS : LE QUIZZ

À vos marques, prêts, partez !

Avant de diffuser les nouveaux appels à projets pour les GT-AIMS et les ST-AIMS, nous souhaitons vous proposer un petit jeu d'été afin de tester vos connaissances du langage AIMS.

1° Qu'est-ce qu'un GT-AIMS ?

- a- Un Groupe de Tennis qui défend les couleurs de l'AIMS
- b- Un Grand Théoricien reconnu par l'AIMS
- c- Un Groupe Thématique porté par 2 à 4 membres de la communauté AIMS qui a vocation à développer de nouvelles connaissances autour d'un thème

2° Combien de GT-AIMS sont actuellement portés par l'association ?

- a- 2
- b- 9
- c- 23

3° Un GT-AIMS est similaire à une ST-AIMS

- a- Oui
- b- Non

4° Qu'est-ce qu'une ST-AIMS ?

- a- Un groupe permanent au sein de l'AIMS
- b- Une Session Thématique au sein de la conférence annuelle centrée sur une thématique émergente ou transversale en management et recouvrant plusieurs créneaux pendant les sessions parallèles
- c- Une Session Tremplin pendant la conférence annuelle pour découvrir les jeunes talents de la communauté

5° Les ST-AIMS sont toujours proposées par des GT-AIMS

- a- Oui
- b- Non

6° Les GT-AIMS ont une ST-AIMS d'office dans le programme de la conférence chaque année

- a- Oui
- b- Non

7° La durée du mandat des GT-AIMS est de...

- a- Une conférence
- b- Deux ans
- c- Quatre ans

8° La durée d'une ST-AIMS est de...

- a- Une conférence
- b- Deux ans

Réponses : c, 'b, 'b, 'b, 'b, 'b, 'a.

PETITE AIDE

Les **GT-AIMS** sont des Groupes Thématiques portés par deux à quatre membres dont au moins un sénior et un junior. Le mandat est de quatre ans. Parmi les 9 groupes thématiques de l'AIMS actuels, 7 voient leur mandat arriver à son terme à l'automne 2023. Nous sollicitons donc les membres de la communauté AIMS pour nous proposer le renouvellement de ces groupes, avec éventuellement une nouvelle équipe de porteurs, ou pour nous faire de nouvelles propositions de GT. Les activités de ces groupes sont essentielles car elles permettent de faire vivre la conférence via des sessions pré-conférences (des visites d'entreprise, des tables rondes et des ateliers ont ainsi été organisés) et également, mais sans que ce soit systématique, via des ST-AIMS pendant celle-ci. Les GT organisent également des activités et des journées thématiques en dehors de la conférence annuelle qui peuvent désormais être soutenues financièrement par l'AIMS.

Les **ST-AIMS** sont quant à elles plus éphémères car elles concernent des sessions thématiques qui ont lieu uniquement pendant une conférence. Une même thématique peut être présente au cours de plusieurs conférences successives, mais ses porteurs doivent en refaire la demande chaque année, en amont de la conférence, et cette demande doit d'une part être validée et ensuite l'appel doit rencontrer un succès suffisant pour l'inscrire au programme de la conférence annuelle. Ces ST-AIMS peuvent être proposées par les GT ou par tout groupe de porteurs qui souhaiterait rassembler une communauté autour d'une thématique en management et stratégie.

Le lien entre GT-AIMS et ST-AIMS est d'une double nature : des GT sont assez naturellement amenés à proposer des ST-AIMS lors de chaque conférence annuelle, et en retour des ST-AIMS non portées par des GT-AIMS ont aussi vocation à participer à la structuration d'une communauté autour d'une thématique pouvant ensuite proposer un GT à l'AIMS.

APPELS À PROJETS

Les GT-AIMS et les ST-AIMS contribuent fortement à la structuration et à l'animation de notre communauté. Nous vous invitons à participer à leur renouvellement. À vos projets !

APPEL À PROJETS DE GT-AIMS 2024-2027



Les Groupes Thématiques (GT) de l'AIMS jouent un rôle important dans l'animation de la communauté via les différentes activités mises en place : journées d'études, STAIMS, visites d'entreprise, coordination de numéros spéciaux... Nous vous invitons à soumettre vos propositions de renouvellement de GT ou de nouveau GT, avant le 11 septembre, en répondant à l'appel disponible au [lien suivant](#) et en le renvoyant à Fanny Simon et Lise Gastaldi. Les GT ont un mandat de 4 ans pour proposer du contenu pendant la conférence et tout au long de l'année. Une équipe de 2 à 4 membres de l'AIMS, dont un membre sénior et un junior, porte le projet.

APPEL À PROJETS DE ST-AIMS 2024



Vous souhaitez proposer un format de session centré sur des thématiques émergentes ou transversales en management stratégique lors de la conférence AIMS 2024 qui aura lieu à Montréal. Envoyez vos propositions avant le 11 septembre à Fanny Simon et Lise Gastaldi en complétant le document disponible sur le [lien suivant](#).

Conférence AIMS 2024, cap sur Montréal !

L'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM) se réjouit d'accueillir la conférence 2024 de l'AIMS. Notre école s'inscrit dans une volonté de décadrer les modes de pensée et de reproblématiser les grands enjeux contemporains du management, notamment depuis les marges, et au service de tous ses milieux.

Le campus de l'ESG UQAM se situe au cœur de Montréal, ville inspirante, reconnue pour sa qualité de vie étudiante et le dynamisme de ses universités. L'été y est propice aux festivals, activités culturelles et autres déambulations.

La conférence vous donnera l'occasion de découvrir les sensibilités de recherche propres à l'École et aux Facultés de gestion et d'études organisationnelles du Québec. Le thème de cette conférence : **Réassembler le(s) monde(s) Réincarner le management.**

L'équipe (provisoire) qui vous accueillera est notamment composée de Majdi Ben Selma, Hela Chebbi, Caroline Coulombe, Julie Delisle, Mehran Ebrahimi, Alice Friser, Olivier Germain, Nathalie Lemieux, Anne-Laure Saives, David Sanson, Garance Schvartz, Viviane Sergi, Carène Tchuinou Tchouwo.



L'appel à communication de la conférence sera diffusé en octobre mais nous attendons vos propositions de ST-AIMS pour le 11 septembre.
(voir dossier de candidature, p.14)

XXXIIIème CONFERENCE DE L'AIMS - MONTRÉAL

Sessions Thématiques AIMS

PRINCIPES de la ST-AIMS : Session Thématique de l'AIMS

La ST-AIMS (Session Thématique de l'AIMS) est une des modalités de communication de l'activité scientifique que propose l'AIMS lors de sa conférence annuelle. C'est un périmètre dans lequel les communications et échanges sont centrés sur un thème spécifique, dans le champ du management stratégique, et en articulation avec le thème général de la conférence annuelle. Les ST-AIMS sont animées par une équipe dédiée et ouvertes à divers formats (autour et en complément de la présentation classique de communications). Les ST-AIMS étant attachées à une conférence, il est nécessaire de faire une soumission chaque année.

Les grands principes d'une ST-AIMS sont les suivants :

1. **Proposition de ST-AIMS** : les propositions de ST-AIMS doivent être adressées au référent ST-AIMS, membre du CSP (Conseil Scientifique Permanent), et à la présidente de ce dernier, sur la base des **documents A et B** ci-joints. La soumission et la sélection des projets ont lieu au début de l'automne, selon un agenda adapté à celui de la conférence, puisque la diffusion de l'appel à communication de la conférence inclut les appels spécifiques des ST-AIMS soumises et retenues. Le calendrier de l'appel à ST-AIMS est diffusé dès que disponible. La **sélection des projets** de ST-AIMS est effectuée par le CSP sur la base des propositions reçues à la date fixé dans ce calendrier, et notamment en fonction du respect des critères explicités dans ce document. Le respect de la date limite de soumission est absolument impératif, les délais étant très serrés du fait de la nécessaire intégration des appels à ST-AIMS retenues dans le programme général de la conférence.
2. **Les appels à communication spécifiques pour les ST-AIMS** retenues par le CSP sont ainsi intégrés à l'appel à communication de la conférence et diffusés en même temps et de la même manière. Ils apparaissent également sur le site Internet de la conférence de manière bien identifiée. Les responsables des ST-AIMS retenues peuvent bien entendu également diffuser leur appel auprès de leurs réseaux propres afin d'en assurer le plus large succès possible.
3. Une ST-AIMS s'appuie sur un **appel à contribution ouvert**, comme pour l'ensemble de la conférence, au sens où une ST-AIMS ne peut pas être uniquement basée sur des communications d'invités.
4. Une ST-AIMS est portée par **2 à 4 responsables**, dont 1 chercheur senior, et venant d'au moins 2 institutions différentes. Il n'est pas nécessaire d'être responsables ou membres d'un GT (groupe thématique) pour proposer une ST-AIMS.
5. Après diffusion de l'appel à communication général, comportant les appels spécifiques des ST-AIMS retenues, le CSL (comité scientifique local) envoie en **évaluation** les communications reçues au titre de chaque ST-AIMS, en utilisant la liste des évaluateurs fournie par les responsables des ST-AIMS retenues (cf. ci-dessous). Chaque communication soumise à une ST-AIMS est évaluée en double aveugle, ainsi que toutes les communications de la conférence. **Si moins de 8 communications sont soumises au titre de la ST-AIMS, celle-ci ne peut être maintenue** et les communications sont reversées à la conférence générale. Il est donc conseillé aux porteurs de ST-AIMS de communiquer sur leur ST-AIMS en amont de la date de soumission des papiers et de proposer des thématiques qui soit s'inscrivent dans les activités des GT, soit soient à la fois différenciantes (par rapport justement aux thématiques couvertes par les GT, cf. leur liste sur le site Internet de la conférence) et assez larges pour attirer une communauté suffisante. Une fois que les évaluations reviennent, la ST-AIMS pourra être maintenue si **au moins 3 communications sont retenues pour présentation**, sinon ces dernières sont reversées à la conférence générale.

Principes (suite) :

6. **L'organisation des ST-AIMS est sous la responsabilité de leurs porteurs** en coordination avec le comité local d'organisation. Les porteurs de la ST-AIMS choisissent la thématique, le format d'organisation et d'animation de leur session selon les contraintes générales de la conférence (notamment horaires et localisation). Les ST-AIMS peuvent par exemple, aux côtés de la présentation classique des communications (donc minimum 3) intégrer des invités, des visites, des ateliers, des sessions de posters, etc.

7. Les participants à une ST-AIMS (responsables, auteurs présentant une communication, invités, contributeurs) **s'inscrivent à la conférence** de l'AIMS selon les tarifs habituels.

8. Les ST-AIMS se déroulent **en parallèle des sessions habituelles** de la conférence (à l'exclusion des sessions plénières), le deuxième ou le troisième jour de la conférence. Elles ont ainsi le même statut et le même positionnement dans le programme que les sessions parallèles composées à partir des communications hors ST-AIMS.

Pour les responsables de la ST-AIMS, les principes de sélection des communications retenues sont les suivants :

1. Chaque papier sélectionné reçoit deux évaluations en double aveugle par le système d'évaluation de l'AIMS.
2. En cas de double évaluation positive, le papier est accepté. En cas d'évaluation divergente (1 avis positif et 1 avis négatif), l'arbitrage se fait selon les modalités habituelles de la procédure d'évaluation de l'AIMS. En cas de double évaluation négative, le papier est rejeté et ne peut pas être présenté dans la ST-AIMS ni dans la conférence.
3. Ensuite, pour les papiers acceptés, les responsables de la ST-AIMS décident soit d'effectivement intégrer le papier dans la ST-AIMS, soit (pour des raisons de positionnement du papier pas suffisamment proche de la thématique choisie, ou pour des raisons d'organisation notamment si le nombre de papiers est supérieur à ce qui était prévu dans le format de la ST-AIMS) de basculer le papier dans le régime général de la conférence de l'AIMS, et alors le papier sera intégré dans une autre session parallèle.

Pour les auteurs, les principes de soumission à une ST-AIMS sont les suivants :

1. Les articles soumis à une ST-AIMS doivent répondre au cahier des charges des communications de l'AIMS en matière de format, de langue et de déontologie (voir appel à communication général de l'AIMS).
2. La soumission se fait par le biais de la plateforme de soumission à la conférence annuelle de l'AIMS. L'auteur doit simplement identifier la ST-AIMS à laquelle il souhaite soumettre.
3. Le papier est évalué par des évaluateurs identifiés par les responsables de la ST-AIMS selon les mêmes principes et selon la même grille que pour l'évaluation générale.
4. Les papiers présentés dans le cadre d'une ST-AIMS peuvent concourir à l'ensemble des prix de l'AIMS.
5. En cas de double évaluation positive, les responsables de la ST-AIMS décident soit d'intégrer le papier dans la ST-AIMS, soit (pour des raisons de positionnement ou d'organisation) de basculer le papier dans le régime général de la conférence de l'AIMS, et alors le papier sera intégré dans une autre session parallèle. Ainsi, tout papier ayant reçu une double évaluation positive sera accepté à l'AIMS.
6. En cas d'évaluation divergente (1 avis positif et 1 avis négatif), l'arbitrage se fait selon les modalités habituelles de la procédure d'évaluation de l'AIMS.
7. En cas de double évaluation négative, le papier est rejeté et ne peut pas être présenté dans la ST-AIMS ni dans la conférence.

SOUSSION DES PROJETS de ST-AIMS

**Adresser les documents A et B (cf. trame ci-dessous, en faire donc 2 fichiers)
en WORD**

+ un fichier excel avec la liste des évaluateurs

Soit 3 fichiers (précisant le titre de la ST-AIMS dans leur intitulé)

à :

Présidente du Comité Scientifique Permanent (CSP) - fanny.simon@unicaen.fr

Référente GT/ST-AIMS - lise.gastaldi@univ-amu.fr

Indiquer en objet du message : Proposition ST-AIMS 2024 « Titre de la STAIMS »

Avant le : 11 septembre 2023

Seront examinées les propositions de ST-AIMS qui respectent le format et les indications mentionnés ci-dessus. Les appels à contributions sont rédigés en français, ils peuvent s'accompagner d'une version traduite en anglais ou dans une autre langue, à la charge des responsables de la proposition de ST-AIMS. L'appel (document B) devra avoir une longueur comprise entre 1.5 et 3 pages hors bibliographie.

Pour rappel : Toutes les ST-AIMS doivent reposer sur un appel à contribution ouvert (pas de ST-AIMS sur la seule base d'invités) et doivent inclure un minimum de 3 communications présentées. Au-delà et à côté de ces présentations classiques, les responsables peuvent prévoir d'autres formats : débats, ateliers « créatifs », visites, etc.

Seront privilégiées les propositions de ST-AIMS qui s'inscrivent dans les champs génériques de l'AIMS (Stratégie, Organisation et Management) et apportent une plus-value par rapport à l'appel à communication général de l'AIMS en termes :

- **D'émergence** : nouvelles thématiques ou nouveaux champs d'application des réflexions du Management Stratégique.
- **De transversalité** : thématiques, format d'organisation et d'animation favorisant la transversalité avec d'autres disciplines ou champs spécialisés.
- **De spécialisation** : thématiques, format d'organisation et d'animation favorisant un approfondissement et une focalisation sur certaines dimensions spécifiques (méthodologique, conceptuelle, théorique...)

En plus des documents A et B dont la trame est précisée ci-dessous, merci de nous envoyer aussi **dans un fichier excel une liste d'une vingtaine d'évaluateurs** (porteurs de ST-AIMS compris) qui seront sollicités par le CSL (comité scientifique local) pour évaluer les propositions de communication fléchées pour cette ST-AIMS. Les évaluateurs seront des enseignants-chercheurs ou chercheurs ou des doctorants ayant déjà évalué des communications pour l'AIMS. Tous les collègues mentionnés dans cette liste auront accepté formellement d'être évaluateurs pour la ST-AIMS avant la soumission de la proposition de ST-AIMS. En cas de défaillance de certains évaluateurs de la liste fournie, les porteurs de la ST-AIMS se chargent des évaluations d'urgence relatives aux propositions fléchées pour cette ST-AIMS.

Cette liste est présentée en ordre alphabétique dans un tableau à quatre colonnes et doit être envoyée dans un fichier complémentaire au format EXCEL :

NOM	PRÉNOM	AFFILIATION	MAIL

DOCUMENT A : Appels à projets ST-AIMS 2024

Adresser le document en WORD à :
Présidente du Comité Scientifique Permanent (CSP) - fanny.simon@unicaen.fr
Référent ST-AIMS et GT-AIMS - lise.gastaldi@univ-amu.fr

Avant le : 11 septembre 2023

TITRE DE LA ST-AIMS

RESPONSABLES : Entre 2 et 4, dont au-moins un chercheur « senior » (compétences avérées sur la thématique, réputation, garantie d'attractivité). Les responsables doivent appartenir à au-moins 2 institutions différentes. Merci d'identifier un Responsable Principal (RP) qui sera plus particulièrement en charge des relations avec les différents conseils de l'AIMS (CA, CSP, CSL).

Responsable Principal 1 : Nom, Prénom - Affiliation (Université, Ecole, Laboratoire, Institution, Fonction....) - adresse mel de contact -
Courte biographie (100 mots maximum)

Responsable 2 : Nom, Prénom - Affiliation (Université, Ecole, Laboratoire, Institution, Fonction....) -
Courte biographie (100 mots maximum)

Responsable 3 : Nom, Prénom - Affiliation (Université, Ecole, Laboratoire, Institution, Fonction....) -
Courte biographie (100 mots maximum)

Responsable 4 : Nom, Prénom - Affiliation (Université, Ecole, Laboratoire, Institution, Fonction....) -
Courte biographie (100 mots maximum)

FORMAT de la ST-AIMS : La ST-AIMS peut être conçue sur un format variable (2 à 4 slots de 1h30 ou 2h). Le format pourra être adapté à l'issue du processus de sélection des papiers. Il sera nécessaire que le RP de la ST-AIMS fasse connaître son choix au CSL (Comité Scientifique Local). Les ST-AIMS pourront se dérouler, suivant les possibilités du programme, sur des plages horaires consécutives ou disjointes, sur une ou deux journées.

Description (150 mots maximum) : Décrire brièvement les principales caractéristiques de la proposition : thème, formats et organisation imaginée.

Mots clés : 7 maximum.

DOCUMENT B : Appels à communications ST-AIMS 2024

Adresser le document en WORD à :
Présidente du Comité Scientifique Permanent (CSP) - fanny.simon@unicaen.fr
Référent ST-AIMS et GT-AIMS - lise.gastaldi@univ-amu.fr

Avant le : 11 septembre 2023

ST-AIMS : [Titre]

Responsables

Responsable 1 (Université, Laboratoire de recherche) - adresse email

Responsable 2 (Université, Laboratoire de recherche) - adresse email

Responsable 3 (Université, Laboratoire de recherche) - adresse email

Responsable 4 (Université, Laboratoire de recherche) - adresse email

Appel à communications

Mots-clés : XXX - XXX - XXX -

Texte de l'appel : en français / entre 1,5 et 3 pages de texte hors bibliographie

Références :

Pour un article :

Edwards, J. R. et M. E. Parry (1993), On the Use of Polynomial Regression Equations as an Alternative to Difference Scores in Organizational Research, *Academy of Management Journal*, 36 : 6, 1577-1613.

Pour un chapitre dans un ouvrage :

Masterman, M. (1970), The Nature of a Paradigm, in I. Lakatos & A. Musgrave (dir.) *Criticism and the Growth of Knowledge*, Cambridge: Cambridge University Press, 59-89.

Pour un livre :

March, J. G. et H. A. Simon (1958), *Organizations*, New York : Wiley.